

BULLETIN D'INSCRIPTION NATEXPO LYON 21-22 septembre 2020

A retourner avant le **13 décembre 2019** à INTERBIO Nouvelle-Aquitaine

Tél : 06 52 87 43 18 - E-mail : j.gutteridge@interbionouvelleaquitaine.com

RESERVATION STAND BIO SUD OUEST FRANCE

1- IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Raison sociale :

Adresse :

Code Postal – ville :

Responsable du dossier :

Téléphone : E-mail.....

2- ESTIMATION DU COUT DU STAND

- Frais d'inscription Natexpo : 385€ / entreprise
- **Le coût total du stand équipé est estimé à 510€/m2 hors frais d'inscription.**

Il comprend : la surface, le stand, le mobilier de base, l'électricité, l'eau, le nettoyage, l'assurance et la signalétique entreprise.

Il ne comprend pas : le mobilier supplémentaire, les vitrines réfrigérées, le parking ou l'option angle.

Réservation d'un stand de m² (minimum 6 m²).

Option angle (340 € HT supplémentaires)

Implantation des stands : Compte tenu des contraintes d'implantation, nous ne pouvons satisfaire toutes les demandes d'angle notamment pour les stands de moins de 12 m². Nous tenons compte de l'ordre d'arrivée des inscriptions dans l'implantation des stands.

3- CAUTION OBLIGATOIRE

Afin de valider votre inscription, merci d'envoyer un chèque de caution de 1500€ avant le 13 décembre 2019.

Aucune inscription ne pourra être prise en compte si l'exposant n'a pas joint un chèque de caution et réglé la totalité de ses factures relatives aux manifestations antérieures.

4- CONDITIONS D'ANNULATION

Conformément aux règles imposées par les organisateurs du salon Natexpo, l'annulation par l'exposant jusqu'à deux mois avant le salon autorise INTERBIO Nouvelle-Aquitaine à encaisser le chèque de caution.

Toute annulation moins de deux mois avant le salon oblige l'exposant à régler l'intégralité de son stand.

Fait à le

Signature et tampon de l'entreprise

BULLETIN D'INSCRIPTION NATEXPO LYON 21-22 septembre 2020

A retourner avant le **13 décembre 2019** à INTERBIO Nouvelle-Aquitaine

Tél : 06 52 87 43 18 - E-mail : j.gutteridge@interbionouvelleaquitaine.com

RESERVATION PEPINIERE ARTISANS

Offre réservée aux entreprises de moins de 5 salariés et 500 000 € HT de CA.

1- IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Raison sociale :

Adresse :

Code Postal – ville :

Responsable du dossier :

Téléphone : E-mail.....

2- ESTIMATION DU COUT DU STAND

Stand modulaire de 3 m² équipé d'une moquette, de 2 étagères, d'une enseigne et de 2 spots (pas de comptoir).

Pack 1 140 € HT par entreprise

Option angle (120 € HT supplémentaire)

3- CAUTION OBLIGATOIRE

Afin de valider votre inscription, merci d'envoyer un chèque de caution de 500€ avant le 13 décembre 2019.

Aucune inscription ne pourra être prise en compte si l'exposant n'a pas joint un chèque de caution et réglé la totalité de ses factures relatives aux manifestations antérieures.

4- CONDITIONS D'ANNULATION

Conformément aux règles imposées par les organisateurs du salon, l'annulation par l'exposant jusqu'à deux mois avant le salon autorise INTERBIO Nouvelle-Aquitaine à encaisser le chèque de caution.

Toute annulation moins de deux mois avant le salon oblige l'exposant à régler l'intégralité de son stand.

Fait à le

Signature et tampon de l'entreprise

BULLETIN D'INSCRIPTION NATEXPO LYON 21-22 septembre 2020

A retourner avant le **13 décembre 2019** à INTERBIO Nouvelle-Aquitaine
Tél : 06 52 87 43 18 - E-mail : j.gutteridge@interbionouvelleaquitaine.com

RESERVATION VILLAGE DES VINS BIO

Offre réservée aux vignerons et caves coopératives

1- IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE :

Raison sociale :
Adresse :
Code Postal – ville :
Responsable du dossier :
Téléphone : E-mail.....

2- ESTIMATION DU COUT DU STAND

Stand de 2,5 m² équipé d'une réserve commune avec réfrigérateur, d'un tabouret, d'un comptoir et d'une étagère.

- Pack 930 € HT par entreprise
- Option angle (120 € HT supplémentaire)
- Option verres, lavage, crachoir vasque... (80 € HT supplémentaire)

3- CAUTION OBLIGATOIRE

Afin de valider votre inscription, merci d'envoyer un chèque de caution de 500€ avant le 13 décembre 2019.

Aucune inscription ne pourra être prise en compte si l'exposant n'a pas joint un chèque de caution et réglé la totalité de ses factures relatives aux manifestations antérieures.

4- CONDITIONS D'ANNULATION

Conformément aux règles imposées par les organisateurs du salon, l'annulation par l'exposant jusqu'à deux mois avant le salon autorise INTERBIO Nouvelle-Aquitaine à encaisser le chèque de caution. Toute annulation moins de deux mois avant le salon oblige l'exposant à régler l'intégralité de son stand.

Fait à le

Signature et tampon de l'entreprise